



Dechoir le pere de mon fils de tous ses droits

Par **celine69870**, le **18/11/2009** à **14:43**

Suite à une relation compliquée, j'ai mos au monde mon fils qui a aujourd'hui presque 7ans. Son père a été incarcéré en 2003 avant la naissance de mon fils et a té reconnu skysofrène. Suite à des menaces d'enlèvements qu'il me faisait par courrier, j'ai saisi un Juge des Enfants qui a mis en place une mesure d'Investigation d'Orientation Educative (IOE). Durant cette mesure, après la libération du papa et suite a du harcèlement orale et physique, j'ai pris la décision de placer mon fils en septembre 2005. On est en Octobre 2005 et je fais part de ma décision à la personne chargée de l'IOE. En novembre 2005 le papa, mon fils et moi-même sommes convoqués au tribunal et la décision est tombé, le placement d'urgence de mon fils. La personne de l'IOE emmène mon fils et moi-même dans un foyer. La séparation était très dure mais nécessaire. Au bout de quelques mois, mon fils part dans une famille d'accueil. C'est en février 2009, après 4 ans de combats que contre toutes attentes, la juge ordonne la restitution de mon fils à mon domicile. Depuis le 4 juillet, c'est à dire à la fin de l'année scolaire mon fils est revenu. Je suis soumise à une mesure d'AEMO et entre-temps, j'ai emménagé, avec mon copain actuel, dans notre maison qui se trouve à la campagne. Nous avons également donné naissance à notre fille et aussi la petite soeur de mon fils. Le 17 novembre, en terme lair hier, je suis passée en audience devant le JAF (Juge aux affaires familiales). Le père depuis 4ans voit sonfils en milieu neutre et en médiation ce qui a été renouvelé. J'ai obtenu l'habitation principale de mon fils à mon domicile, la garde de mon fils, un eparticipation financière du père à hauteur de 50€ et l'exercice de l'autorité parentale exclusive.

Seulement voilà, je suis déjà très heureuse du résultat de cette audience mais cela ne me suffit pas, j'aurais voulu savoir si il était possible de déchoir le papa de tous ses droits envers son fils? En effet, comme je le disais u n peu plus haut il est atteint d'une skysofrénie, il est hospitalisé depuis 1 mois dans un centre psychiatrique et depuis la naissance de mon fils, il n'a jamais participé sur l'éducation, l'alipentation et la protection car le plus grand danger aujourd'hui c'est lui même. De plus, il est sesnsé appeler mon fils une fois par semaine et

qu'en 2 mois il a appelé qu'une fois et que lorsqu'il appelle, il tient des propos incohérents et disproportionnée pour mon fils. Le papa est d'origine Tunisienne et il est musulman.